**VILLE DE MULSANNE** Date de la convocation : 4 mars 2023

Département de la Sarthe En exercice: 13 Arrondissement du Mans Présents : 9 Centre Communal d'Action Sociale Procuration: 1 Extrait du registre des délibérations 9 Votants:

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le mardi quatorze mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LECOO Jean-Yves.

#### Précents :

Mmes, Ms, LECOQ Jean-Yves, ANDRÉ Eliane, LALOUSE Jean-Claude, BIOCHE Gyslaine, DRONNE Marie-Luc. LEBOULLEUX Martine, MADIC Ketty, COUTABLE Odile, JAMIN Joëlle.

Absent(s) Excusé(s): Mmes LEVEAU Edith, RICHARD Isabelle et M. DUVAL Gérard.

Absente: Mme BLASCO Chantal

M. DUVAL Gérard donne procuration à M. LECOQ Jean-Yves.

Secrétaire : M. LALOUSE Jean-Claude

#### **DELIBERATION N° 2-1199**

## **Objet:** Compte administratif

La vice-présidente a présenté le compte administratif de l'exercice 2022.

# Section de fonctionnement

Réalisation des recettes	11 055.59 €
Réalisation des dépenses	15 266.01 €
Déficit	4 210.42 €

### Section d'investissement

Réalisation des recettes 0€ Réalisation des dépenses 0€

Le compte administratif est approuvé et voté comme suit :

Les 9 membres ont voté: POUR

ANDRÉ Eliane, LALOUSE Jean-Claude, BIOCHE Gyslaine, DRONNE Marie-Luc, LEBOULLEUX Martine, MADIC Ketty, COUTABLE Odile, JAMIN Joëlle, DUVAL Gérard.

La secrétaire

Jean-Claude LALOUSE Jalous La Vice-Présidente du CCAS

Eliane ANDRÉ

Affichée le Mise en ligne le